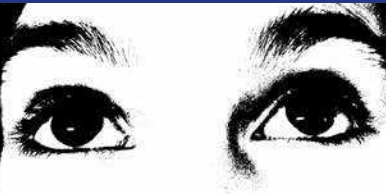


# la vigie



## Poivre et sel...

Ce jour de rentrée scolaire, au détour d'une salle des maîtres, on apprend qu'une enseignante dans la fleur de l'âge a vu sa charge hebdomadaire faire du surplace. Pas trace de la «décharge pour raison d'âge» qu'elle escomptait. Imaginant une erreur administrative, elle se renseigne. Réponse assez originale de la direction: «Nous n'avons personne pour vous remplacer. Mais vous recevrez une compensation financière!»

Certes dynamique et motivée, l'enseignante est fâchée: la perspective de vieillir n'est pas toujours facile à accepter mais, dans l'enseignement, la «décharge pour raison d'âge» est un droit souvent jaloué par les jeunes générations, compensant une fatigabilité réelle.

Déterminée, cette collègue rappelle donc le sens de la décharge à sa direction et propose elle-même un remplaçant.

Le temps des cheveux poivre et sel peut maintenant arriver: l'enseignante énergique et très compétente a le droit de souffler un peu.